

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
COMITE SYNDICAL DU SMED**

**Séance du 05 avril 2022  
Présidence : M. Didier KHELFA**

**N° 2022-09**

**Objet : Budget Principal – Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2021**

**Rapporteur** : Le rapporteur du budget.

L'an deux mil vingt-deux et le 5 avril à 10h00, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA Président, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint ;

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et la décision modificative de l'exercice 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Payeur Général, Comptable du Syndicat Mixte d'Energie du département des Bouches Du Rhône,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021,

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne ses différentes sections,

***Je vous propose, si vous en êtes d'accord, de déclarer :***

Que le Compte de Gestion - Budget Principal -, dressé pour l'exercice 2021 par M. le Trésorier Payeur Général, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de votre part.

(Ci-joint Résultats de l'Exercice - Compte de Gestion)

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

**ADOpte** le Compte de Gestion du Payeur Départemental pour l'exercice 2021 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Pour extrait conforme,  
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an-susdits

**Le Président,**



**Didier KHELFA**